Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/07/2023 Publication : 26/07/2023

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers En exercice : 29 Présents : 18 Pouvoirs : 09 Excusé · 00

N° D'ORDRE : 2023-099

SEANCE DU 24 JUILLET 2023

Excusé: 00 Absents: 02 Qui ont pris part à la délibération: 27

Date de convocation: 17 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre juillet à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

<u>Présents</u>: M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme DEMIERRE Colette – M. CHAMBELLAND Michel - Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie - Mme SAUQUET Adeline – M. FRANCESCHINI Damien - M. DEZERAUD Philippe - Mme MONTAGNY Nolwenn (arrivée à 18h47) - M. CALMET Pierre.

<u>Pouvoir</u>: Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles - Mme VIENOT Véronique donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. BLANC Romain donne pouvoir à Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain donne pouvoir à M. MARIN Michel - Mme PICHARD Laure donne pouvoir à Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian - Mme LABROUSSE Sylvie donne pouvoir à M. CHAMBELLAND Michel – M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. CALMET Pierre – M. LE PEN Jean-Ronan donne pouvoir à M. DEZERAUD Philippe.

Excusé: 0

Absents: Mme RASTOUIL Angélique - M. SAUVAT Sébastien.

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien.

9- SUPPRESSION DE POSTES – 1^{ER} SEMESTRE 2023

Monsieur le maire précise qu'il convient de supprimer les postes qui ne sont plus pourvus du fait des avancements de grade, des promotions internes, de la réussite aux concours administratifs, des mutations, des mises à la retraite.

Il est également précisé que cette information a été présentée le 06/07/2023 au Comité Social Territorial.

POSTE	DATE D'EFFET	Avancement de grade	Promotion interne	Concours administratifs	Fin de CDD	Mutation	Mise à la retraite	Sans suite
Adjoint technique principal de 2ème classe	au 01/01/2023	х						
Adjoint technique principal de 1ère classe	au 01/02/2023		Х					
Agent de maîtrise principal	au 01/02/2023			Х				
Adjoint administratif territorial	au 01/05/2023					Х		
Adjoint Technique territorial	au 01/01/2023	х						
Adjoint Technique territorial	au 01/01/2023	х						
Rédacteur principal de 1ère classe	au 01/02/2023			Х				
Adjoint administratif principal de 2ème classe	au 01/08/2023	Х						
Gardien-Brigadier	au 01/08/2023					Х		

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le maire ; VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

des suppressions de poste au 1er semestre 2023.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT